

Note: Renseignements
personnels(articles 53
et 54 de la Loi sur
l'accès).

De: 53-54
Envoyé: 26 septembre 2022 08:42
À: Consultation Fonderie Horne
Objet: Mémoire - 53-54 (personnel)

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

En mon nom personnel 53-54

Cher Gouvernement du Québec,

Je vous imagine assis à votre table des décisions alors que personne ne réside dans le quartier Notre-Dame, alors que très peu vivent à Rouyn-Noranda, alors s'il-vous-plait, mettez-nous à notre place et fermez vos oreilles au lobbyisme de Glencore. Personne assis ici ne sera affecté par 5 ans ou encore une fois, on va accepter une norme sur les rejets de l'Arsenic dans l'air trop hautes et par les impacts peu connus de cette décision insensée. Lorsqu'on parle de l'arsenic à Rouyn-Noranda et la proposition d'imposer une limite de concentration moyenne annuelle d'arsenic dans l'air ambiant de 15 nanogrammes par mètre cube (ng/m^3) à Glencore pour l'exploitation de la Fonderie Horne de Rouyn-Noranda : le premier ministre n'est pas père de famille, le directeur de la fonderie n'est pas ingénieur, le directeur de la santé publique n'est définitivement plus un médecin, le ministre de l'Environnement ne pense pas à l'environnement et définitivement personne ne pense à sa famille. Pourquoi, parce qu'aucun décideur ne vit pas dans le quartier Notre-Dame lorsqu'il s'assoit à la table et très peu vivent à Rouyn-Noranda. Tous ces gens oublient que leur devoir: c'est la sécurité du public. On a bien appris lors de la pandémie que le principe de précaution doit toujours s'appliquer, qu'il doit y avoir des consensus pour le bien-être du plus grand nombre. Là, avant de lire la suite, vous allez remonter vos culotes, pis vous allez vous rassoier à la table en pensant réellement à vos priorités.

Il ne devrait pas y avoir de passe-droit ça devrait être les mêmes règles pour tout le monde il n'y a pas de citoyens de moins bonne classe au Québec, le coût d'une vie est égal. L'OMS a émit une recommandation de ne pas dépasser $3 \text{ ng}/\text{m}^3$ en tout temps. Ce qu'on fait déjà, c'est d'imposer une norme qui est une moyenne annuelle et on demande même à Glencore de mesurer elle-même ses rejets dans l'air. C'est comme imposer une norme de 90 km/h, mais qui sera la moyenne de toutes les vitesses que vous allez rouler dans l'année, pis le radar fonctionne seulement quand il vente vers l'Est. Il me semble que c'est déjà assez permissif comme ça. Pas besoin de donner 5 ans à Glencore à 450 km/h (norme fois cinq). Ce que je demande, c'est d'imposer la norme de $3 \text{ ng}/\text{m}^3$ et d'imposer des sanctions tant que ladite norme n'est pas atteinte. C'est la seule façon que l'industrie mette vraiment et pleinement toutes ses ressources à disposition pour atteindre le plus rapidement possible, une norme acceptée de tous.

Je n'en veux pas à Glencore ni à la fonderie, mais je vais en vouloir énormément au directeur de la santé publique et au ministère de l'environnement s'il baisse les bras et qu'ils décident de changer les règles sans aucune étude fondée pour ramer à sens inverse de consensus international en santé publique. Je ne vis pas dans le quartier Notre-Dame, je vis au nord de la fonderie dans un quartier aussi proche en termes de distance, mais où il n'y a aucun capteur. Quand il vente du Sud, 15% du temps, je deviens un résident du quartier Notre-Dame, mais 100% du temps, je suis outré du manque de leadership de nos élus et encore pire, de nos médecins qui travaillent à la santé publique. J'aimerais tellement que tout le monde assis autour de cette table déménage sa famille à Rouyn-Noranda. Là il

nous comprendrait, là l'anxiété d'élever une famille Rouyn-Noranda se révélerait vraiment. L'anxiété, le stress qui va probablement supplanter tout effet néfaste que pourrait avoir l'arsenic.

Mon mémoire pourrait bien contenir 400 pages de toute façon le message est le même je demande que le gouvernement garde les mêmes règles pour tout le monde partout au Québec et agisse maintenant. Je demande aussi des méthodes plus sévères, plus justes et plus ouvertes dans le suivi du respect des normes d'émission dans l'air. La fonderie a eu droit à 95 ans de passe-droit, il est temps qu'elle joue le jeu avec les mêmes règles que tout le monde. En terminant, je vous le rappelle, svp, gardez vos culottes bien hautes et effectuez votre travail : protégez le public!

Je suis en désaccord avec l'exigence de 15 ng/m^3 , de même qu'au sujet du délai de cinq ans pour l'atteindre, je souhaite le respect immédiat de la norme et des mesures pécuniaires et rétrospectives.

53-54 Un 53-54 qui lui comprend très bien la loi et qui l'applique tous les jours dans le cadre de son travail et qui aimerait que le gouvernement en fasse de même.